

Compte-rendu réunion commission travaux

du 21 août 2020.

Lieu/heure : Mairie 18h30

Présents : Eric BIAT, Richard LANDRON, Florent LIMOUSIN, Yves CUVILLIER, Jocelyne BECOURT, Fabrice BLOT, Guillaume DRILLA.

Invité : Justin WEIDNER

Ordre du jour de la réunion :

- Réfection voiries tranche 1 (à réaliser) et tranche 2 (à prévoir).
- Rencontre avec cabinet BPH => Projet aménagement départementale.
- Projet Columbarium.
- Sanitaires Ecoles. (conjoncturelle & structurelle).
- Bureau Directrice Ecole.
- Réflexion sur travaux intérieurs église et chapelle Notre Dame des bois.
- Pont Rue du Robecq.
- Limitation à 30kms/h Rue de la Mairie.
- Projet City.

1/ Voiries :

La tranche 1 pour la réfection voirie est actée et va être réalisée cet automne, elle comprend le bas de la rue du communal (de la rue des moines jusqu'au carrefour avec Bayenghem), puis dans cette tranche également l'impasse Saint Gilles. Reste 400M2 au devis que nous allons sûrement appliquer au bas de la rue de Bayenghem (affaissement à l'endroit du passage d'un tuyau) et au sous bois de la rue de la petite hollande (fissures très importantes).

Pour la tranche 2, le dossier doit être déposé pour le 15/10 afin d'être éligible à la subvention FARDA (département) Ces travaux devront être démarrés pour le Printemps prochain et être achevés dans les deux ans. Nous allons mettre au devis la rue des moines (coté habitations), le bas de la rue du communal, rue Saint Gilles, et travaux d'écoulement d'eau rue du mont gibet et rue de la paix.

Au retour du devis, nous prioriserons des travaux de réfection à hauteur de 62500€, ce qui nous rendra éligible au 25000€ de la subvention FARDA => décision sera prise en commission travaux.

A noter que la rue des moines était prévue dans la tranche 1, mais différée avec les travaux à venir => Pose d'un sur-presseur pour la pression de l'eau => elle sera donc la priorité 1 de la tranche 2.

2/ Projet d'aménagement départementale D217:

Rencontre début juillet avec le cabinet BPH (Ardres), géomètres experts et spécialistes dans l'aménagement urbain. Première approche superficielle du projet, partage d'idées sur les orientations possibles, l'idée première étant de faire ralentir la vitesse et sécuriser le transport scolaire aux abords du carrefour rue de la mairie.

Ce projet fera partie d'une prochaine commission travaux, il sera budgété en plusieurs tranches et sur plusieurs années.

3/ Projet columbarium :

Le projet est budgétisé et déjà bien abouti, les différents devis ont été reçus.

Lors de notre commission, nous avons retenu la société SBT de Longfossé, le choix multiple et le prix de la case sont le meilleur rapport qualité/prix tout en ayant un granit de très bonne qualité (non Chinois).

Nous avons mis 10000€ au budget et sa prestation s'élève à 8675€ avec l'aménagement de l'espace.

Livrable avant la fin de l'année.

4/ Sanitaires écoles :

Le protocole Covid 19 nous oblige à renforcer notre capacité en sanitaires et principalement pour le lavage des mains. Quelques lavabos sont à prévoir et seront posés dans les plus brefs délais.

De manière globale, les sanitaires aux écoles et à la salle communale (face à la mairie) ne sont pas à l'attendus, mais aussi pas aux normes. Pour cela nous allons lancer des devis (des plans ont été dessinés) afin de mutualiser les sanitaires des écoles avec la salle communale, des travaux structurels sont à prévoir.

Pour les rendre aux normes nous devons être en capacité d'accueillir des personnes à mobilité réduite, ce n'est pas le cas aujourd'hui.

5/ Bureau directrice école :

La commune doit mettre à disposition un bureau à la directrice de l'école, il y en avait un (un local), mais lui aussi pas à l'attendu pour travailler dans de bonnes conditions et recevoir des parents d'élèves.

Nous avons récupéré le local (ex petite garderie) qui se trouve coté cours d'école, remis en peinture, et équipé d'un bureau que nous avons récupéré (0€ d'investissement), Madame la directrice a pu prendre les lieux ce vendredi 21 août.

6/ Travaux Eglise :

L'extérieur de l'église est satisfaisant, des travaux de ravalement ont été effectués il y a plusieurs années, et se maintiennent.

L'intérieur de celle-ci est plus inquiétant, sa faible utilisation/ouverture et le manque de chauffage génèrent de l'humidité, plusieurs pans de mur (enduit) menacent de tomber.

Monsieur le Maire fait partie de l'association pour la mise en valeur du patrimoine culturel du Calaisis, Monsieur Darré président de cette association va venir en septembre visiter notre église et nous guidera sur les options possibles, principalement en termes de subventions.

Quelques travaux du même type sont également à prévoir à la chapelle notre Dame, ils feront partis du même lot.

7/ Pont rue du Robecq :

Lors de notre visite terrain pour faire l'état des lieux des routes en compagnie d'une personne du développement territorial du calaisis, le pont du Robecq a retenu son attention => présence de fissures sur la route à chaque extrémité du pont.

Il faut planifier une visite par des experts afin d'évaluer les risques.

8/ Limitation de la vitesse à 30Kms/heure rue de la mairie :

Afin de sécuriser davantage les abords de l'école, ainsi que le croisement avec la D217, décision a été prise de limiter la vitesse à 30kms/heure.

L'arrêté municipal sortira très bientôt et sera accompagné par la pose des panneaux de limitation de vitesse, cette zone s'étendra à la rue de la mairie, ainsi que les 100 premiers mètres de la rue de la paix.

9/ Projet city :

Quelques pistes de travail ont été ouvertes dernièrement, un spécialiste de ce type d'équipement est venu voir la structure existante, les nouvelles sont plutôt bonnes, le sol existant semble être correct pour accueillir le futur revêtement.

Ce projet est un projet d'envergure, il doit être associé à l'ensemble du terrain que dispose cet espace, soit environ 3000M2.

Que voulons- nous en faire ? Quels sont les attentes en termes d'équipements ? D'espace de vie ? Le sport scolaire devra également impérativement y trouver sa place.

Cette question vous sera prochainement posée comme nous nous y étions engagés.

Une commission spéciale devra être dédiée à cette réflexion.

Fin de séance à 20h30.